

15. Juillet 1784.

407

1684 in-8°. Les Calvinistes eux-mêmes n'en ont contredit qu'un seul fait, que l'auteur a prouvé ensuite d'une manière démonstrative dans son *Histoire du Calvinisme*.

Avant d'outrager la mémoire d'un grand Roi & de blâmer avec tous les transports du fanatisme une démarche qu'il a cru nécessaire au repos de ses Etats, il faudroit prouver qu'antérieurement à la révocation de l'édit de Nantes, les sectaires étoient contens de cet édit, qu'ils s'y conformoient, qu'ils n'excédoient pas les bornes qui leur y étoient prescrites. Or le contraire est évident par des faits sans nombre. Louis XIV aiant appris qu'ils avoient élevé plusieurs temples contre les dispositions les plus formelles de ce même édit, leur ordonna de les démolir. Voici comme il fut obéi. Assemblés dans le Vivarais, ils déclarerent au Roi qu'ils étoient résolus, moyennant l'aide de Dieu, de se maintenir jusqu'au dernier soupir dans cette liberté; qu'ils s'opposeroient de tout leur pouvoir à cette oppression; & finirent en disant que pour éviter toute surprise, il avoit été trouvé à propos que les églises travaillassent incessamment à faire un état de ceux qui pouvoient servir, pour en former des compagnies, tant pour la conservation de leurs droits, que pour donner du secours à ceux de leurs frères des autres provinces qu'on vouloit opprimer. Cela se passoit en 1683, lorsque l'édit de Nantes subsistoit en entier, & que les Protestans jouissoient de tous les avantages qui leur étoient assignés. Ce n'est pas